

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 28 août 2020

Etaient présents : le maire, les conseillers municipaux, la secrétaire

Absents : Estelle Mathey (excusée), Pascal Sapolin.

Adeline Carlot est nommée secrétaire de séance.

Le maire, Jacky Morel, ouvre la séance à 20h30.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 26 juin 2020 et du procès-verbal du 10 juillet 2020

Les membres du Conseil municipal doivent se prononcer sur le compte-rendu de la séance du 26 juin 2020 et du procès-verbal du 10 juillet 2020. Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu et le procès-verbal sont approuvés à l'unanimité.

2. Urbanisme

Déclarations préalables :

CRETIN Michel	Installation d'une pergola bioclimatique	21 Grande rue
FREE Mobile	Installation d'un pylône	16 rue des Combottes
AMIOTTE Maud	Pose de 2 velux	14 rue Tavernier
MERIALDO Mickael	Construction d'un abri ouvert	10 rue du Château
DEVILLERS Serge	Création d'une porte-fenêtre	2 rue de la Corvée
CHAVANNE Stéphanie	Création d'une pièce dans le garage	14 rue des Vergers
SOREL Jean-Philippe	Construction d'un carport	4 rue du Stade

Permis de construire :

STERLE BEGUIN Nicolas	Création d'un bûcher et d'une véranda	4 rue de la Grosse Haie
-----------------------	---------------------------------------	-------------------------

3. Désignation des référents PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal), assainissement, ambroisie et du délégué suppléant à la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Le Conseil municipal désigne, à l'unanimité, les référents suivants au sein de la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs :

- Référent PLUi : Jacky Morel
- Référent assainissement : Claude Béliard
- Référent ambroisie : Eric Limacher

Le Conseil municipal désigne, à l'unanimité, le délégué titulaire et son suppléant pour représenter la commune à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) :

Délégué titulaire : Jacky Morel

Suppléant : Michel Cretin

4. Transfert assainissement

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le maire à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens « Assainissement » auprès de la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs, dans le cadre du transfert de la compétence « Assainissement »,
- Décide de reprendre les excédents du budget « Assainissement » au budget communal, et de les reverser à la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs, comme précisé dans l'annexe au procès-verbal de mise à disposition,
- Décide d'ouvrir les crédits comme suit :
 - compte R002 (recettes) : augmentation de 17 859,58 €
 - compte 678 (dépenses) : augmentation de 17 859,58 €
 - compte R001 (recettes) : diminution de 5 984,11 €
 - compte 1068 (recettes) : augmentation de 5 984,11 €

5. Terrains communaux

Echange de terrains entre la commune et M. Djimmy Barbier :

Vu la situation des parcelles F n° 834 (11 ca) et F n° 835 (1 ca) qui ne sont plus affectées à un service public, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de déclasser ces parcelles du bien public et de les intégrer dans le domaine privé de la commune.

Sur proposition de Monsieur le maire et après délibération, il a été décidé, à l'unanimité, par le Conseil municipal :

- La cession, par la commune, à titre d'échange au profit de M. Djimmy Barbier des parcelles suivantes: F 821, 830, 834, 835 (contenance totale : 1 a 35 ca)
- L'acquisition, par la commune, à titre de contre-échange, sur M. Djimmy Barbier des parcelles suivantes : F 824, 825, 827, 828, 832, 833 (contenance totale : 67 ca)

Ces parcelles sont évaluées sur la base de 20 €/m², en conséquence une soulte de 1 360 € est à la charge de M. Djimmy Barbier.

Demande d'acquisition des parcelles F 822, 827, 832 par M. Djimmy Barbier : le Conseil municipal décide (Pour : 1, contre : 10, abstentions : 2) de ne pas donner de suite favorable à cette demande. Il a été décidé de lui proposer ces parcelles à la location.

6. Projet de salle

Le projet de salle est toujours en cours, une rencontre avec les éventuels financeurs aura lieu le 1^{er} septembre en mairie.

7. Lotissement de la Corvée

Une grande partie des lots est réservée. La commune rencontre des difficultés à trouver un bailleur social pour les 2 premiers lots.

8. Bâtiments communaux

Vestiaires du stade : le Conseil municipal décide de sécuriser l'accès pour personnes à mobilité réduite par une barrière de protection et de faire peindre ce bâtiment par les employés communaux.

9. Rentrée scolaire

77 élèves font leur rentrée le 1^{er} septembre, un protocole sanitaire, transmis aux parents, a été mis en place par Mme Sabrina Keller-Robert, directrice, en concertation avec la commune.

10. Questions diverses

- Enduro du Plateau : les organisateurs ont décidé d'annuler la manifestation, qui devait avoir lieu le 30 août, en raison de la situation sanitaire actuelle.
- La Sapinette : Vélo Loisirs Nancray a décidé d'annuler la randonnée VTT, qui devait avoir lieu le 27 septembre, en raison de la situation sanitaire actuelle.
- Fête intercommunale du Plateau : Eric Limacher et Adeline Carlot sont les référents de la commune.

➤ Date à retenir :

25 septembre

Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

Le maire lève la séance à 23h00.

Le maire,
Jacky Morel

La secrétaire de séance,
Adeline Carlot